



Liberté  
Égalité  
Fraternité



FINANCES PUBLIQUES

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE GAP  
SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE GAP  
CITÉ ADMINISTRATIVE DESMICHEL  
RUE DU 4<sup>ÈME</sup> RÉGIMENT DE CHASSEURS  
05000 GAP

Direction générale des Finances publiques  
Centre des Finances publiques de GAP  
SGC de GAP  
Cité administrative DESMICHEL  
rue du 4<sup>ème</sup> Chasseur  
05000 GAP  
Téléphone : 04 92 52 56 60  
Mél. : sgc.gap@dgfip.finances.gouv.fr

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE SERRE PONCON  
VAL D'AVANCE

POUR NOUS JOINDRE :

Jours et heures d'ouverture : Du lundi au vendredi  
de 8h30 à 11h00 (sauf jeudi) sur RDV les AM  
Réception : (avec ou sans RDV)  
Affaire suivie par : Alain JACQUET  
Téléphone : 04 92 52 56 69

GAP, le 03/08/2022

Réf. :

Objet : Avis du comptable public sur la mise en œuvre du droit d'option pour adopter le référentiel M57

Madame, Monsieur,

Par courrier cité en référence, vous sollicitez, en application du décret n° 2015-1899 du 30 décembre 2015, mon avis sur l'adoption du référentiel M57 par droit d'option pour la collectivité à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

En application des dispositions précitées, j'ai l'honneur d'accuser réception de votre demande et de vous faire part de mon accord de principe pour l'application par la collectivité à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Dans le cadre de ce changement de référentiel, je me permets d'appeler votre attention sur les points suivants :

- le changement de nomenclature ne peut intervenir qu'à compter du 1<sup>er</sup> janvier suivant la date de la délibération par laquelle la collectivité applique son droit d'option pour le référentiel M57 ;
- l'option pour le référentiel M57 implique l'adoption du référentiel pour ses éventuels budgets annexes administratifs, les budgets SPIC demeurant régis par l'instruction budgétaire et comptable M4.

En application des dispositions de l'article 1<sup>er</sup> du décret n°2005-1899 précité, le présent avis est joint au projet de délibération.

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

 Le Trésorier  
Alain JACQUET  
Inspecteur divisionnaire des Finances Publiques